



PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Centre de la Nature Montagnarde » - du 7 juillet 2021

Les membres de l'Association « Centre de la Nature Montagnarde » se sont réunis en Assemblée Générale 2020 le 7 juillet 2021 à 18h au sein des locaux communaux St-Eloi, Salle de la Pointe Percée à Sallanches.

Il a été établi une feuille d'émargement comptant 116 membres présents ou représentés.

En préambule, Monsieur André PONCHAUD - président - informe l'assemblée que sont invités à la présente assemblée générale, Monsieur Marcel MARQUET, Commissaire aux Comptes, Monsieur Benoît PIRAUD, Expert-Comptable, Monsieur François AMELOT, Directeur, les membres du bureau, les membres du Conseil d'Administration, l'ensemble de l'équipe du Centre de la Nature Montagnarde, et l'ensemble des adhérents de l'Association.

Il indique que l'assemblée Générale se tient tardivement en raison des impératifs liés à la pandémie de la Covid. En effet, l'assemblée générale est habituellement convoquée en mars.

Il est rappelé l'ordre du jour :

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire

- 1- **Rapport d'activité 2020 et vote**
- 2- **Rapport financier 2020, rapport du commissaire aux comptes et vote**
- 3- **Budget prévisionnel 2021**
- 4- **Election des représentants au Conseil d'Administration**
- 5- **Nouveau positionnement du CNM suite à l'arrêt des activités liées au château des Rubins ;**
- 6- **Programme d'activités pour l'été 2021**
- 7- **Questions diverses.**

Le Président remercie tout le personnel et son directeur pour l'activité du CNM en 2020 dans une phase de restructuration et dans la situation sanitaire que nous connaissons. Il remercie également tous les bénévoles qui s'investissent au CNM.

Le Président rappelle que le rapport d'activité a été envoyé avec la convocation, ainsi qu'à tous les membres du Conseil d'Administration. Il demande si l'assemblée veut réagir dès-à-présent à son contenu, et, en l'absence de questions, cède la parole à F. AMELOT pour la présentation du détail des activités.

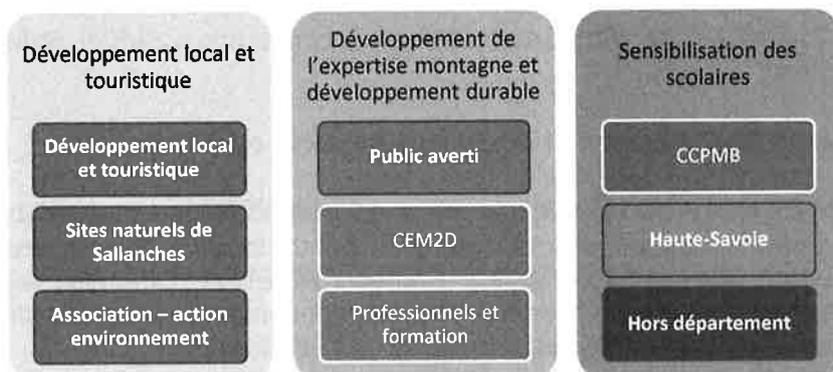
1 - Rapport d'activité 2020

2020 a été une année compliquée marquée par de nombreux changements de programme : confinement, nouvelles mesures ; il a fallu une veille régulière sur les consignes gouvernementales, et la mise en place de plans de continuité puis de reprise d'activité, des notes de service, des protocoles... et une grande incertitude financière liée à la perte instantanée de plus de 40.000 € de recettes d'activité à cause du confinement et des annulations du seul printemps.

En positif :

- Equipe est désormais bien stabilisée, avec Fanny, Manon et Sylvie.
- La commune nous a assuré son soutien.
- Le CNM s'est réinventé pour maintenir une activité optimale au vu des contraintes.
- Grâce, notamment, aux aides de l'Etat, le risque financier a été écarté.

L'activité est présentée selon une organisation en 3 pôles :



Scolaires hors CCPMB

A partir de mars, l'activité a été catastrophique : entre le 13 mars et octobre :

- 1 seule commande.
- La fermeture de tous les musées a impacté directement notre activité.
- Pas de départs de classes découverte avant décembre.

En revanche, l'équipe a préparé l'avenir et a développé une malle pédagogique inédite sur le « milieu montagnard » qui peut être déplacée facilement dans les écoles, les centres d'hébergement, de loisirs... et qui a été expérimentée en lien avec le centre La Combaz de Combloux en fin d'année.

Scolaire de la CCPMB

Dans le cadre de la convention avec la CCPMB, le confinement a été mis à profit pour effectuer un travail de fond sur l'offre d'animation : l'adapter au contexte sanitaire pour une reprise facilitée, et renouveler le catalogue de l'offre pédagogique pour les scolaires locaux.

La reprise des activités en octobre a pu se faire normalement, et les 6 animatrices mobilisées ont mené les animations dans des conditions satisfaisantes.

Développement local et touristique

Au cours de l'année 2020 ont été réalisés :

- 17 P'tits Experts de la Nature, avec des dates inédites en juin ;
- 3 sorties Brame du cerf ;
- 2 instants tout p'tits avec la Commune
- 2 animations pour les P'tits Asticots

Auxquels s'ajoutent deux animations sur des rapaces autour des lacs des llettes et la participation à la fête de la science.

L'équipe s'est immédiatement demandé comment faire face à la fermeture du musée ? Elle a cherché à déployer de l'ingéniosité et de l'originalité, et a proposé plusieurs actions inédites :

- 8 vidéos décalées « mystère au musée » (publiées sur notre page facebook), permettant de dire adieu à l'exposition actuelle ;
- 4 télé-animations « mêm'pas peur » avec une stagiaire réalisation d'animation à distance suivie sur l'ensemble de la France.
- 2 parcours nature : Burzier et les llettes, à faire en autonomie avec une mini-appli dédiée.
- 1 conte de Noël animé sur Facebook « la vie de gypsy le gypaète barbu ».
- Une vidéo tuto « atelier de création de Noël »

Expertise montagne

- 5 formations naturalistes proposées, accessibles aux professionnels grâce au référencement Datadock obtenu par le CNM.
- 1 formation sur la sensibilisation au Changement Climatique dédiée aux professionnels
- Diverses Prestations réalisées avec le réseau Empreintes.

Club d'entreprises

Le Club d'Entreprises pour la Montagne et son Développement Durable (CEM2D) est une plate-forme d'échange d'expérience en matière de développement durable en entreprises de toutes tailles et de toutes activités. Grâce à l'énergie du Président et à la cooptation entre membres, de nouveaux membres ont fait leur entrée dans le Club, qui compte 66 membres.

Organisation de rencontres thématiques et d'échanges chez les adhérents, 2 rencontres ont eu lieu en 2020 : Chez les autocars Borini à Combloux en février et fin juillet à la brasserie artisanale « La bacchante » à Sallanches.

Public averti

Au 31/12/2020, l'association compte 382 adhérents (CNM + CEM2D).

2 sorties natures gratuites leur ont été proposées

Réalisation de la revue Nature & Patrimoine en Pays de Savoie conformément au programme prévu, grâce à une subvention de plus de 40 k€ du Conseil Départemental et le soutien de divers partenaires dont Asters-CEN74 pour la participation au comité de lecture et la contribution à la ligne éditoriale.

Tourisme

Le CNM a finalement pu ouvrir au public cet été, avec des jauges réduites et des consignes sanitaires contraignantes, mais en gardant l'esprit de la visite animée, et en conservant à Sallanches une visite en intérieur sur l'environnement de montagne. Beaucoup de monde a été refusé les jours de pluie. L'essentiel de l'activité estivale s'est faite avec les centres de loisirs et les colonies de vacances.

Synthèse de l'activité 2020 :

1/ Scolaires	4.318
Classes transplantées =	3.152
Haute-Savoie =	1.166
<i>Dont Pays du MB</i>	1.166
2/ Visiteurs	840
Visiteurs individuels =	366
Adhérents CNM, accompagnants	474
3/ Groupes	391
Adultes	30
Handicapés	35
Enfants (hors scolaires)	326
4/ Événements divers	1.795
CNM organisateur	1.405
CNM prestataire / partenaire	390

Nombre pers. sensibilisées par les activités du CNM en 2020 = 7.344.

Le rapport d'activités 2020 est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport financier 2020

Le Président présente les comptes (se référer au rapport d'activité pour les détails).

Total des produits	344 591 €
Total des charges	299 951 €
Soit un résultat de	44 640 €

Le président rappelle le budget prévisionnel 2020 qui, du fait de la crise, n'a pu être tenu :

- Charges : 376.057 €
- Produits : 329.057 €

Pour mémoire le résultat 2019 était de 51 584€.

Il est rappelé le soutien financier de la Commune de Sallanches, qui porte sur une subvention de fonctionnement de 95.000 €, la mise à disposition d'une assistante ainsi que de locaux (y compris entretien et fluides).

Le résultat positif exceptionnel s'explique notamment par les aides de l'Etat (Fonds de solidarité, exonérations de charges, chômage partiel...) représentant env. 40.000 €, ainsi qu'une politique d'économies en attendant la reprise.

La parole est laissée à M. Marcel MARQUET, Commissaire aux comptes, qui fait lecture de son rapport à l'assemblée.

Les comptes sont réputés conformes et sincères, et aucune observation n'est formulée suite à l'audit des comptes.

M. Benoît PIRAUD, du cabinet Magnin-Gecors, Expert-comptable de l'association apporte un éclairage sur ce résultat. Il souligne la solidité de l'association, grâce notamment aux bons résultats des 2 exercices écoulés, malgré un contexte difficile. Il précise qu'une provision pour le départ à la retraite des salariés, à la hauteur de 46 000 €, a pu être mise en place cette année, ce qui est une très bonne chose de façon à éviter une mauvaise surprise dans l'avenir.

Le rapport financier et les comptes 2020 ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le Président, Monsieur André PONCHAUD propose que le résultat 2020 (**44 640€**) soit affecté au fonds associatif qui est de **129 021€** et qui passerait donc à **173 661€**.

L'affectation du résultat au fonds associatif est approuvée à l'unanimité.

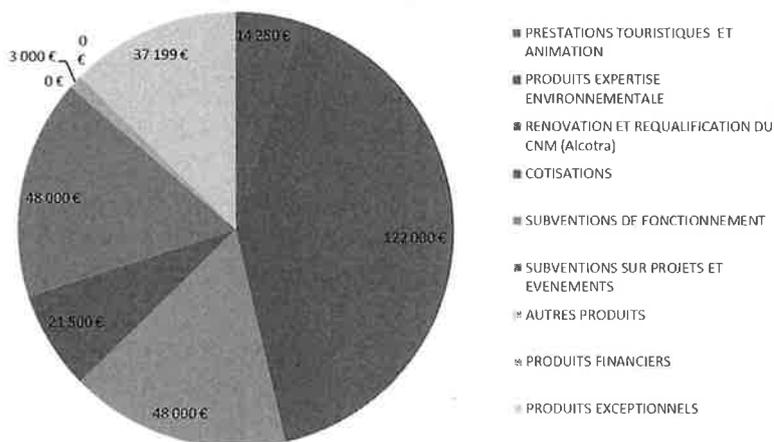
L'Assemblée est ensuite invitée à renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes Monsieur Marcel Marquet, arrivé à échéance. A l'unanimité, l'Assemblée reconduit son mandat pour une durée de 6 ans.

3 - Budget prévisionnel 2021

Le Président en fait une présentation rapide car il est exécuté depuis plus de 6 mois maintenant. Il précise que le contexte est à peine moins incertain qu'en 2020, et qu'il s'agit d'un budget qui se veut prudent et, d'évidence, très indicatif.

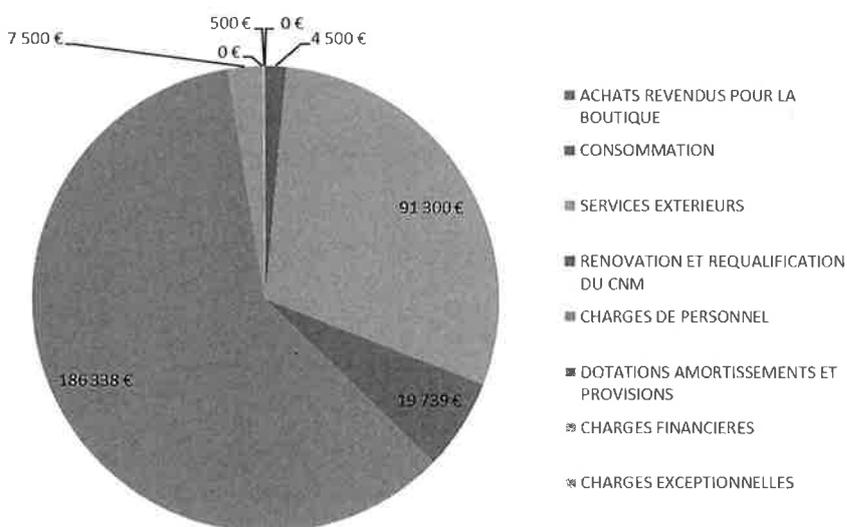
Produits 2021 :

- Au vu du résultat de l'année écoulée, le CNM a modifié sa demande initiale de subvention de fonctionnement auprès de la Commune de 95.000 € et l'a ramenée à 48.000 €.
- Fonds de solidarité : 35 199€ ont déjà été perçus.
- Très peu de classes de découverte au 1^{er} semestre.
- Incertitude sur le versement du solde du projet Interreg Alpes Interprétation.



Charges 2021

En 2021, le niveau d'activité avec une équipe réduite rend impossible le recours au chômage partiel. En revanche, le CNM dispose d'exonérations de cotisations Urssaf à hauteur de 16 852 €. Il y a eu peu de sous-traitance auprès des accompagnateurs en montagne, et les honoraires seront limités.



Résultat prévisionnel :

Total des produits	293 949 €
Total des charges	309 877 €
Soit un résultat de	-15 928 €

4 - Election des représentants au Conseil d'Administration

En préalable, le Président rappelle que 2 postes sont à pouvoir, dont un au Bureau. L'association n'a reçu qu'une seule candidature.

M. André PONCHAUD ajoute qu'il a pris la décision de ne pas se représenter, et apporte des arguments à l'appui de cette annonce.

Sous sa conduite, dans le contexte de la rénovation du Château des Rubins et en accord avec les évolutions de la Commune, il a en effet eu à mener des actions difficiles ou complexes :

- licenciements de 5 personnes en 2018 sur les 8 salariés de l'association, suite à la baisse de la subvention communale ;
- montage des divers dossiers ayant permis d'obtenir les subventions des financeurs de la rénovation du Château, dont le dossier européen aura été très chronophage, nécessitant un portage et la recherche d'appuis et de partenaires sur toutes les Alpes du Nord et même jusqu'à Paris, Sion ou Aoste ;
- un important travail fourni par le Bureau dans le cadre d'un DLA afin de proposer un projet de gestion du Château des Rubins par l'association à l'issue des travaux, viable économiquement, n'a pas été considéré par la Commune ;

Finalement, la reprise en gestion directe du Château des Rubins par la Commune met un terme à toute une part de l'histoire de l'association, qu'il aurait voulu voir perdurer.

Aussi, avec une situation économique saine, l'association est viable et pourra avancer sur de nouveaux fondamentaux. Enfin, à 76 ans et après s'être pleinement consacré à la réussite et au développement du CNM et du CEM2D pendant 15 ans, il va désormais profiter de la retraite et des siens.

Les élections statutaires se déroulent ensuite.

4 membres de droit sur 5 se représentent :

- **1 représentant de la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc**
Christèle REBET de la CCPMB se représente,
- **1 représentant des Associations des Réserves Naturelles de Haute-Savoie**
A pourvoir,
- **1 représentant des hébergeurs du Pays du Mont-Blanc**
Dominique MORVAN, représentant le centre de vacances La Combaz à Combloux, se présente,
- **1 représentant du Club d'Entreprises pour la Montagne et son Développement Durable**
Jacques MICHEL, représentant la société ESOPE, membre du CEM2D se représente,
- **1 représentant des Guide et ou Accompagnateurs en Montagne**
Laurent MISTON, représentant le bureau des guides et accompagnateurs de Sallanches, se représente,
- **7 représentants parmi les membres adhérents**
7 sortants, 6 se représentent,
 - Isabelle NONGLATON – candidate sortante - Trésorière - membre du bureau
 - Paul POULAIN – candidat sortant - Membre du bureau
 - Fabrice DEVERLY – candidat sortant – Secrétaire – membre du bureau
 - Gérard DUCREY – candidat sortant – membre du bureau
 - Luc PUGNAT – candidat sortant – membre du bureau
 - Juliette VODINH – candidate sortant – membre du bureau

M. Romain BORINI, qui a fait acte de candidature pour rejoindre le Bureau, se présente. Dirigeant de l'entreprise Autocars Borini, membre du CEM2D, il souhaite contribuer à la gouvernance de l'Association. Il précise cependant que, du fait de son engagement dans le développement de l'entreprise familiale, il n'a en aucun cas l'objectif de remplacer M. André PONCHAUD en qualité de président du CNM.

L'assemblée approuve la composition du Conseil d'Administration, renouvelle le mandat des six membres du Bureau sortants et élit M. Romain BORINI au Bureau pour une durée de 1 an, à l'unanimité.

5 - Nouveau positionnement

Le CNM et le Château des Rubins, deux entités distinctes

F. AMELOT poursuit en présentant le nouveau positionnement du CNM.

Suite aux décisions de la Commune de Sallanches, l'arrêt pour le CNM de toute activité dans ou avec le Château des Rubins est acté. Les 2 structures auront désormais des pilotages indépendants :

- le château sera piloté par la Commune, avec une équipe d'agents communaux, et valorisera le lieu avec des visites, des événements... ;
- le CNM reste piloté par l'Association, avec son personnel, et valorisera l'environnement de Sallanches, du Pays du Mont-Blanc, de la Haute-Savoie avec des activités principalement en pleine nature ou sur site d'accueil.

Ceci n'empêchera pas des partenariats ponctuels.

Les locaux du CNM

Le CNM n'accueillera donc plus de classes dans ses locaux, sauf ponctuellement étant donné que le local permet toujours d'accueillir des ateliers si besoin, mais que l'exposition résiduelle (l'essentiel des animaux dont les plus belles pièces sont parties au Château) n'est plus un motif de visite.

Les objectifs opérationnels pour 2021 sont :

- Maintenir les activités existantes en les adaptant à ce nouveau contexte ;
- Participer à l'animation de la Ville (P'tits Experts, Enfants d'Abord, offres Nature...);
- Expérimenter de nouvelles activités estivales (plus de site de visite à gérer) ;
- Redévelopper la dynamique associative (lien avec la société de mycologie) ;
- Renouveler l'offre d'animation pour les scolaires (catalogue) ;
- Réaménager le site en fonction de ses nouvelles destinations.

Le cadre de travail est la convention d'objectifs avec la ville de Sallanches, qui a été signée pour une durée de 3 ans (jusque fin 2023), et donne en outre une bonne visibilité sur l'usage des locaux mis à disposition.

Ces éléments forment le socle essentiel à un nouveau départ pour l'association.

6 – Programme d'activités été 2021

Le programme de l'été 2021 est présenté. Ce sera le premier été où le CNM ne gèrera pas de site de visite. De ce fait, l'énergie est redéployée sur l'extérieur. Tout d'abord les activités « classiques » :

- 8 P'tits experts de la Nature ;
- 5 stages naturalistes d'été ;
- 2 soirées astronomie.

Ensuite, les nouveautés 2021, qui s'appuient sur 2 piliers, le développement de partenariats et l'expérimentation :

- Le CNM assurera tout l'été l'animation des espaces naturels de Sallanches, avec des stands d'animation aux llettes, à Burzier et au pied de la cascade d'Arpennaz.
- 2 animations : « La cascade à 2 voix », seront proposées avec M. Yves BORREL, Guide du Patrimoine Savoie Mont-Blanc.
- 2 animations : « Enquêtes aux llettes », sur le thème du castor et destinées aux familles.
- 1 mini camp « sport & nature », avec le Bureau des Guides et Accompagnateurs en Montagne et l'Office de Tourisme.
- 1 sortie adhérents « yoga et nature », avec Yohoga.

De plus, le CNM répond à des commandes de Centres de loisirs, de Communes, Offices de Tourisme, Centres d'hébergement (colos), ce qui assure une activité élevée en été, même sans site de visite. Envisage-t-on de faire des conférences dans les communes ? Oui, on répond aux commandes dans la mesure où l'équipe a de la disponibilité des équipes.

7 – Questions diverses

Le tarif et les avantages liés à l'adhésion sont présentés.

Trois nouveautés sont à signaler :

- la possibilité de visiter le Château des Rubins pour les porteurs de la carte de membre du CNM ;
- la réduction de 15% sur les rayons « montagne » chez Intersport Sallanches est reconduite et, dorénavant, cette réduction est aussi valable dans le magasin Intersport de Cluses ;
- du côté de la boutique c'est un avantage qui disparaît avec le transfert d'une partie de la boutique vers le Château. La boutique du CNM va disparaître à brève échéance.

Il est proposé de ne pas faire évoluer le tarif d'adhésion, qui reste à 25 € soit 8,50 € après déduction d'impôt.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 19h30.

Les membres du Bureau offrent alors, non sans émotion, une composition florale à André PONCHAUD pour le remercier de son investissement au service de l'association.

Un apéritif est ensuite proposé, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Le Président
André PONCHAUD



Le Secrétaire
Fabrice DEVERLY

